



PROJET PEDAGOGIQUE



LE 22/07/2024

ALSH OSCA

Sommaire

I. PRESENTATION OSCA.....	3
II. PREAMBULE.....	3
III. DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE.....	4
1. Situation géographique.....	4
2. Le Site.....	4
IV. L'EQUIPE D'ANIMATION ET FONCTIONS.....	5
1. Tout les animateur et directeur diplômés ou en formation ont pour fonction :.....	6
2. Les attitudes de l'équipe d'animation.....	7
1. Organisation de l'équipe.....	8
V. OBJECTIFS EDUCATIFS.....	9
1. Objectifs éducatifs de territoire.....	9
2. Objectifs éducatifs de l'association OSCA.....	9
VI. OBJECTIFS PEDAGOGIQUE ALSH.....	10
VII. PROJET DE FONCTIONNEMENT.....	13
1. L'organisation de la vie quotidienne.....	13
2. L'organisation de la restauration collective.....	13
3. Le suivi sanitaire.....	13
4. L'assistance sanitaire.....	14
5. Rappel des numéros d'urgence :.....	15
6. Procédure d'urgence et assistance.....	15
7. Les déplacements.....	16
8. Gestion des comportements non-conformes au bon déroulement du séjour.....	16
VIII. L'EVALUATION.....	17

I. PRESENTATION OSCA

Le Centre Nature OSCA est une association loi 1901, elle a pour objet la pratique en général d'activités sportives et de loisirs, notamment de plein air, et de développement du tourisme et de l'hébergement en faveur de la jeunesse et de tout type de public.

Bon à savoir : L'association OSCA est agréée par la Direction Départementale au titre de Jeunesse et Sports sous le N° 48.18.054, ainsi que par l'Inspection Académique de la Lozère sous le numéro N° 87-015.

Spécialiste des activités de pleine nature en Lozère, nous construisons avec vous votre thème. Pour un séjour scolaire ou une colonie de vacances, nous aurons forcément quelque chose à proposer : escalade, accrobranche, via corda, canoë kayak, vtt, spéléologie, tir à l'arc, randonnée pédestre... Construisons votre séjour autour d'une thématique : découverte des APPN, nature et environnement, science et vie de la terre, 100 % Eaux vives, Et bien d'autres encore...

II. PREAMBULE

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ALSH OSCA se doit d'avoir un projet pédagogique rédigé par le (la) directeur(-trice) et l'équipe éducative, dont le contenu précise les modalités de mise en œuvre du projet éducatif de territoire et de l'association OSCA.

Ce projet pédagogique présente ainsi les principales orientations pédagogiques de l'action. Il détaille une grande partie du mode global de fonctionnement qui sera mis en place sur l'Accueil de Loisirs.

Il a pour but de fixer un cadre d'action commun. La plupart des options et décisions prises en équipe y apparaissent et apportent des outils et repères permettant à chacun une bonne compréhension de son cadre d'intervention.

Ce projet est évolutif, puisque confronté par la suite à la réalité du terrain. Sous l'impulsion du directeur, l'équipe doit alors être capable d'observer et d'analyser collectivement d'éventuels écarts entre le prévu et le réel, puis de réajuster certains éléments du projet afin de le rendre davantage adapté au déroulement de temps d'accueils.



III. DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

TRANCHE D'AGE : 3 - 12 ans

Capacité d'accueil : 32 enfants maximum pour les mercredis
40 pendant les périodes de vacances.

Dans la mesure du possible nos activités et animation sont à valeurs éducatives, participative, démocratique, citoyenne, et écocitoyenne.

Participation des enfants à la vie du groupe dans les choix d'activités, responsabilisation dans les choix des règles de vie du groupe, entraide, l'implication dans le rangement, l'installation d'activité, la mise en table

1. Situation géographique

ALSH OSCA
11 allées de Migennes
48500 BANASSAC

2. Le Site

L'ALSH est hébergé dans les locaux du centre de vacances « centre nature OSCA » qui accueille des groupes toute l'année, classes verte, séjours de vacances, ils sont hébergés dans les bâtiments ou sous tente sur les différents emplacements prévue à cet effet.

Au cœur d'un parc d'environ 4 hectare arborée au bord du LOT, il possède un accrobranche, une salle avec un mur d'escalade, un pas de tir à l'arc ainsi que le stade municipal adjacent. Le centre de vacances propose ses propres activités comme des sortie VTT, course d'orientation, canoé, kayak, tir à l'arc, sarbacanes.... Encadré par les moniteurs et brevet d'état OSCA.

Le centre est également équipé d'une cuisine professionnelle et de deux salles à manger ou les repas sont confectionnés sur place par deux cuisiniers toute l'année.

L'accueil de loisir se compose d'un espace jeux d'éveil, de société, une pièce dédiée aux activités manuelle et au goûter où se trouve également le bureau du directeur de l'accueil de loisirs et une salle de sieste. Nous avons aussi accès à deux autres grandes salles aux besoins des activités, des temps de sieste et en cas de mauvais temps.

C'est dans ce superbe cadre que l'ALSH OSCA accueille les enfants, une véritable opportunité car nous avons la possibilité de pouvoir profiter du parc, des activités proposés par le centre de vacance et de ses encadrants.

IV. L'EQUIPE D'ANIMATION ET FONCTIONS

Encadrant	Fonctions
<p style="text-align: center;">BRUN Ludovic <i>Directeur</i> Diplômé : DEJEPS & BPJEPS PSC 1 (premiers secours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité physique affective des enfants et de l'équipe d'animation. • Conduire le projet pédagogique. • La gestion financière, matérielle, administrative et l'économat. • Les relations entre les différents partenaires. • Les relations avec les familles. • La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires. • La coordination de l'équipe d'animation. • De passer les commandes aux fournisseurs et au prestataires.
<p style="text-align: center;">BAUER Nicolas <i>Animateur</i> Diplômé : BAFA & SST (sauveteur secouriste au travail)</p> <p style="text-align: center;">Chloé MOURET <i>Animateur</i> Diplômé : BAFA & PSC1</p> <p style="text-align: center;">BOULET Quentin <i>Animateur</i> Diplômé : BAFA / PSC1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • D'assurer la sécurité Physique, morale et affective des enfants. • Faire respecter et connaître la réglementation et les règles de sécurité liées à sa fonction. • D'organiser l'espace et la sécurité et assure la Prévention • D'expliquer clairement les consigne de sécurité avant toute activité • De gérer et préparer le matériel nécessaire. • D'exécuter les premiers gestes en attendant les secours en cas d'accidents. • De connaître la réglementation et les numéros d'urgence • D'informer et de sensibiliser sur les risques d'accidents liés aux activités • Les relations entre les différents partenaires. • Organiser l'espace infirmerie et son fonctionnement • Gérer le contenu de l'infirmerie et des trousse de secours • De tenir le registre de l'infirmerie. • Informer et de sensibiliser sur l'hygiène corporelle, alimentaire, vestimentaire auprès des animateurs et des enfants et de leurs besoins. • D'information sur les risques d'accidents liés aux activités. • Connaître la réglementation et les numéros d'urgence • De contacter les secours en cas d'urgence • De soigner.

1. Tous les animateurs et directeur diplômés ou en formation ont pour fonction :

- **Participer à la mise en œuvre d'un projet pédagogique**

C'est travailler et réfléchir en équipe à la manière dont va se dérouler le séjour et établir ensemble les objectifs et orientations que nous souhaitons mettre en œuvre lors du séjour. Elaborer des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique.

- **Assurer la sécurité morale, physique et affective**

C'est mettre en œuvre tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la sécurité morale physique et affective du public accueilli, accompagnateur et de toutes autres personnes impliquées de près ou de loin dans la vie du séjour. Tenir compte du rythme de chacun (lever, temps calme, les tâches de la vie quotidienne ...). Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets

- **Proposer aux enfants/jeunes des activités de qualité**

C'est savoir être force de proposition afin de proposer un panel d'activités en leur laissant la possibilité de construire leurs journées et leurs séjours selon leurs envies et leurs besoins. C'est accompagner les projets et cela implique d'adapter au jour le jour le planning des activités.

- **Sensibiliser aux risques liés notamment aux conduites addictives et aux pratiques et risques liée à la sexualité.**

C'est être vigilant et à l'écoute de chaque jeune, identifier les conduites à risques et envisager les réponses possibles - Aborder les différentes conduites à risque si nécessaire et faire appel aux différents partenaires et les lieux ressources sur ces questions et mettre en œuvre les moyens disponibles pour sensibiliser les mineurs aux conduites addictives et pratiques sexuelles

- **Construire une relation de qualité avec les enfants qu'elle soit individuelle ou collective.**

De participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs et veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination. S'enrichir de la vie collective et des expériences des autres animateurs.

- **Garant du bon déroulement et de la réglementation**

*C'est assurer l'animation des différents moments de la journée et de la vie quotidienne (préparation, mise en place et rangement, participation au cours des repas, présence auprès des enfants, rangement...). Être garants du respect des lieux, du matériel ainsi que de l'application des règles de vie définis ensemble. Accompagner et mettre en confiance l'enfant en particulier lors des premiers moments d'accueil. **Respecter les directives du SDJES du DEPARTEMENT 48 et appliquer la loi en vigueur en FRANCE.***

2. Les attitudes de l'équipe d'animation

A soi-même :

- Seuls les jeunes sont en vacances
- Chacun et chacune devra gérer son rythme
- Être responsable : Nous devons montrer l'exemple et ne pas se mettre en danger
- Être capable de prendre du recul et avoir une capacité à analyser

A l'équipe :

- Être à l'écoute, être juste
- Être bienveillant
- Être cohérent avec le reste de l'équipe
- Se dire les choses lorsque c'est nécessaire
- Participer activement aux réunions, échanger et confronter ses idées, être force de proposition
- Une bonne équipe est une équipe soudée !

Aux jeunes :

- Être à l'écoute, être juste
- Donner l'exemple (tenu, cigarette, langage...)
- Avoir un comportement juste et mesuré en toute circonstance
- Savoir garder une distance affective
- Accompagner les jeunes dans leurs activités, leurs projets, leurs envies

Aux familles :

- Être à l'écoute
- Être capable de les renseigner, les rassurer avant, pendant et après le séjour
- Faire attention à l'image que l'on donne, nous représentons :

Le professionnalisme : pour assurer ses fonctions avec responsabilité, efficacité, discrétion et discernement...

Le respect : des enfants, des jeunes, des familles, de l'équipe...

L'enthousiasme : un esprit vacances ou de loisirs que l'on communique à travers chacun de ses sourires...

Le dynamisme : pour être disponible et ouvert tout en étant force de proposition...

L'initiative : pour que les rôles soient bien partagés.

La bienveillance : pour faciliter la communication et l'échange d'informations au sein de l'équipe comme avec les enfants et les familles.

« Faire faire » « faire avec » : accompagner à l'autonomie, amener les enfants/jeunes trouver leur place dans l'organisation de tous les aspects du séjour en tenant compte de leurs âges et de leurs besoins. (Aménagement de l'espace, repas, budget, activités, sortie ...)

La simplicité : c'est se mettre à la hauteur des enfants en leur expliquant les consignes simplement.

Participation : veiller au bon déroulement des activités réalisées par un intervenant / partenaire extérieur. Participer de manière active aux réunions de préparation, de régulation et de bilan et aux activités des enfants/jeunes qui le souhaitent. (Jeux, discussions, balades...).

L'écoute : Rester disponible pour chacun. Réfléchir avec les enfants/jeunes aux règles de fonctionnement à établir et favoriser leur appropriation par tous.

1. Organisation de l'équipe

Tous les jours des réunions d'équipes se feront afin de régler les éventuels points de dysfonctionnement.

En réunion formelle ou informelle les points seront traités au coup par coup, au jour le jour et entre midi et deux heures. Un groupe WhatsApp nous permet de communiquer en temps réel tout au long de la journée.

Différents points seront abordés comme :

- Le bilan de la journée
- Préparation de la journée du lendemain
- Discussion autour des jeunes de façon collective et individuelle
- Régulation d'équipe si nécessaire
- Un retour sur les objectifs du séjour
- Une modification du projet pédagogique si besoin
- Les temps et jours de repos

Des temps de débat et d'organisation avec les enfants pour organiser la vie du groupe tous ensemble.

Pendant le quoi de neuf du matin lors de la collation vers 9 heure 15, différents points seront abordés comme :

- Le bilan de satisfaction des participants.
- Rappel des règles et de l'organisation choisie.
- Points sur des activités pour les jours à venir et organisation du groupe.
- Régulation du groupe si nécessaire.
- Modification du planning et des activités...

V. OBJECTIFS EDUCATIFS

1. Objectifs éducatifs de territoire

Faciliter la perception des espaces et leur potentiel, du local au monde et s'approprier des savoirs faire

Favoriser un vivre ensemble harmonieux en proposant des temps de loisirs éducatifs collectifs

Sensibiliser à la protection de l'environnement et au développement durable .

- Voir projet éducatif de territoire.

2. Objectifs éducatifs de l'association OSCA

Développer l'épanouissement personnel :

- Vivre des activités multiples et variées : sportives, artistiques, manuelles, d'expressions...
- Accompagner les initiatives individuelles : choix d'activités, des temps libres « autonomes ».

Accéder à plus d'autonomie :

- Se responsabiliser par rapport aux activités et au matériel utilisé : prendre soin du matériel, l'utiliser dans les conditions adaptées, le ranger après utilisation.
- Les enfants sont responsabilisés en étant acteurs de la vie quotidienne. Ils s'investissent dans les différents gestes du quotidien (mise de table, débarrassage, rangement et tenu des salles ...).

Comprendre l'environnement pour le respecter

Nous avons pour objectif de leur montrer que la nature n'est pas seulement un terrain de jeux mais qu'il faut savoir l'observer et la respecter.

- Sensibiliser les enfants à l'environnement au travers des activités sportives pratiquées (Escalade, VTT, Equitation, kayak...)
- Proposer des visites et sorties pour sensibiliser les enfants au patrimoine culturel local.

VI. OBJECTIFS PEDAGOGIQUE ALSH

"Permettre aux enfants de Passer des moments agréables, enrichissantes sources de liberté, permettant ainsi de vivre des moments de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente et de plaisir. "

Valoriser les individualités au sein du groupe

- Des temps de discussions seront organisés sur différents temps de la journée
- Les enfants pourront s'exprimer individuellement et collectivement
- L'équipe d'animation sera à disposition de chacun et chacune pour discuter avec eux si besoin

Proposer un cadre de vie adapté à chacun permettant ainsi de vivre ensemble.

- L'équipe d'animation proposera des activités culturelles de détente et de loisirs
- La prise en compte des particularités de chacun impliquera une adaptation de l'équipe d'encadrement, du groupe et de l'organisation du programme d'activité.
- Des temps de paroles et de débats permettront la prise de décision collective.

Favoriser la rencontre et les échanges entre les participants.

- Le premier jour des jeux de présentation et de connaissance seront proposés pour briser la glace et favoriser la cohésion du groupe
- Tout au long des temps d'accueils des jeux collectifs et coopératifs pour apprendre à connaître l'autre et soi-même.
- Les repas seront pris tous ensemble, pour aborder la convivialité, le partage et le vivre ensemble

*Reconnaitre l'enfant en tant qu'être social à part entière,
Ce qui lui confère des droits et des devoirs à l'égard de la société
(Geneviève Avenard)*

" Susciter la participation et l'implication de chacun dans la vie du groupe et accompagner à l'autonomie et à la coopération par l'action. "

*La vie du groupe est aussi importante que la vie de l'individu.
(Roger Mucchielli)*

Favoriser l'implication de chacun et chacune dans la vie du groupe.

- Des règles de vie négociable et non négociables seront expliquées et débattues en groupe afin que chacun les intègre et comprenne le cadre dans lequel il vit.
- Des règles de vie seront décidées et mises en application par le groupe.
- Des temps de parole formel et informel avec l'équipe d'encadrement permettront à chacun, chacune d'exprimer ses choix.
- Nous déciderons ensemble et démocratiquement des modes de fonctionnement pour répartir les tâches afin que tout le monde participe et trouve sa place dans le groupe.

Accompagner à l'autonomie et à l'apprentissage par l'action.

- Tout au long des temps d'accueils les enfants participeront à la mise en table et au rangement, au ménage, nettoyage des tables après le repas et des activités selon les décisions prises en commun et dans le respect des envies de chacun et chacune.
- Nous les accompagnerons dans l'implication de chacun dans la vie quotidienne du groupe et participerons aussi à celle-ci.

Permettre aux enfants de prendre confiance en lui, en elle.

- Les animateurs seront là pour accompagner à l'autonomie et l'appropriation des savoirs, savoirs faire et savoirs êtres.
- Dans le mode d'organisation choisi les animateurs susciteront la coopération dans les tâches et l'organisation de la vie du groupe.
- C'est donner la possibilité à chacun d'être acteur.

Tout enfant porte en lui le grand projet d'être autonome. Son seul désir est de grandir, d'arriver à faire seul.
(Françoise Dolto)

**" donner à l'enfant la possibilité d'être
Créateur, scénariste acteur, en tant que citoyen
du monde**

Valoriser les individualités au sein du groupe

- Les enfants pourront s'exprimer individuellement et collectivement
- L'équipe d'animation sera à disposition de chacun et chacune pour discuter avec eux si besoin
- Lors des temps informels, en petits groupes chacun pourra s'exprimer sur son bien-être.

- Pendant le quoi de neuf du matin au à l'heure de la collation la journée et les activités sont présenté autant que possible les enfants auront le choix des activités auxquels ils souhaitent participer.

Développer leur esprit critique et expérimenter la démocratie

- C'est accompagner l'émergence d'idées, les choix, les pensées par l'écoute et créer à partir de celle-ci une démarche de projet collectif basée sur le plaisir et dans un esprit de développement durable ; passer de l'idée à l'action jusqu'à la réalisation.
- Lors des temps de discussions les enfants seront amenés à s'exprimer et expliquer leurs choix.
- Tous les sujets pourront être abordés dans le temps de discussions et pourront faire l'objet de débats.
- Le planning sera réajusté en fonction des attentes, des besoins et envies du groupe.
- Les animateurs seront forces de propositions et induiront différents choix de sorties, d'activités et d'animations.

Sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et au développement durable

- Laisser à chaque enfant le choix de proposer et soumettre ses idées au groupe.
- Lors des repas les jeunes seront sensibilisés au gaspillage (ne pas trop se servir, ne pas ouvrir plusieurs paquets ...)
- Les enfants seront sensibilisés également à leur gestion de l'eau et à la consommation d'électricité
- Lors des sorties le groupe devra jeter ses déchets dans les poubelles correspondante au tri.
- Favoriser la liberté d'expression, d'opinions, de choix, de faire ou ne pas faire ...

{ Enfants scénaristes, enfants acteurs sociaux : rencontre de deux regards sur la cour de récréation. je fais l'ethnologie d'une société, la société des enfants dans la cour. (Julie Delalande, Claire Simon) }

Assurer la sécurité morale, physique et affective

Bien entendu certains incontournable du planning et des activités ne pourront pas être changés mais reste néanmoins modifiable dans la mesure du possible.

L'équipe d'animation se devra d'être force de proposition afin de susciter et d'éveiller la curiosité des enfants lors des activités et animations proposées.

Afin d'assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque individu et du groupe dans sa globalité, l'équipe d'animation reste l'ultime décisionnaire et garante du cadre sécuritaire et législatif.

Identifier les conduites à risques chez les jeunes dans un objectif de prévention et de protection, l'équipe d'encadrement est disponible et à l'écoute de chacun, elle sera vigilante et assurera une veille permanente, que ce soit en temps formel ou informel . Selon les besoins ressenties les sujets seront abordés en informel en individuel ou abordés et débattus en groupe dans un but d'informations, de communication et de protection de l'enfant.

VII. PROJET DE FONCTIONNEMENT

1. L'organisation de la vie quotidienne

7h30 – 9h00 : Accueil échelonné des enfants (temps libre : mise à disposition de jeux, coloriages, livres et proposition de petit jeux, jardinages ...)

9h00 : Passage aux toilettes, lavage des mains

9h30 : Pause boissons, collation du matin « quoi de neuf » (à fournir) Explication de la journée

10 h00 : Activité en groupe ou en commun (durée variable en fonction de l'activité)

11h45 : Point sur la matinée, passage aux toilettes, lavage des mains

12h-13h : Repas

13h-13h15 : Temps libre puis départ à la sieste pour les plus petits et ce qui le désire.

13h-14h00 : Temps libre ou temps calme en extérieur si possible

14h : Activité en groupe ou en commun (durée variable en fonction de l'activité)

16h- : Passage aux toilettes, lavage des mains

16h15 : Goûter (à fournir)

16h30-18h30 : Temps libre, aide au rangement ,ménage pour les volontaire – Départ échelonné des enfants.

2. L'organisation de la restauration collective

Les régimes alimentaires, les convictions et les goûts de chacun et chacune seront pris en compte tout en respectant les allergies alimentaires.

Dans une démarche éducative, les enfants seront sensibilisés à l'équilibre alimentaire. Et aux règles d'hygiène à respectées.

3. Le suivi sanitaire

L'admission d'un mineur est conditionnée à la fourniture " d'une fiche sanitaire" portant le nom du mineur avec toutes les informations relatives :

- Aux vaccinations obligatoires ou à leurs contre-indications
- Aux antécédents médicaux ou chirurgicaux
- Aux pathologies chroniques ou aiguës en cours avec les coordonnées du médecin traitant

- Aux traitements médicaux en cours avec ordonnance
- Les allergies alimentaires
- Les régimes alimentaires spécifique
-

" Si un traitement médical délivré par un médecin et s'il doit être suivi pendant les temps d'accueils, il est obligatoirement accompagner de la photocopie de l'ordonnance "

Tous les documents d'ordre médical sont confidentiels et obligatoirement restitués au représentant légal

Chaque membre de l'équipe portera une attention particulière à la santé de chaque enfant et devra informer l'équipe en cas de besoins.

Tout soins pratiqués sur un enfant devra être consigné dans le cahier de suivis de soins qui se trouve au bureau avec les classeurs de fiches sanitaire.

En cas de consultation médicale ou d'hospitalisation ou de transport avec les pompiers.... Un animateur sera détaché pour accompagner l'enfant et devra avoir avec lui la fiche sanitaire et les ordonnances correspondantes ainsi que la carte de sécurité sociale vitale.

Tout accident grave devra faire l'objet d'une déclaration aux services concerné DSDEN de la Lozère.

Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport - SDJES

Franck HOURMAT 04 30 43 51 89

Conseillers d'animation sportive :

- Nathalie NASTORG 04 30 43 51 85

- Nathalie EXPOSITO 04 30 43 51 86

Conseillers d'éducation populaire et de jeunesse :

- Maryline NOUCHI 04 30 43 51 88

- Maxime OULIÉ 04 30 43 51 87

Gestionnaire administratif :

- Gwénolé LE GOUÉ 04 30 43 51 90

- Pierre LOPEZ 04 30 43 51 91

4. L'assistance sanitaire

Le suivi sanitaire sera assuré par tous les animateurs diplômés du PSC1.

Sous l'autorité du directeur le suivi sanitaire consiste à :

- S'assurer d'être en possession des renseignements médicaux pour chaque mineur accueilli
- Informer les membres de l'équipe de l'existence d'allergies ou autres pathologies
- Assurer le lien avec le médecin ou l'hôpital
- Recueillir, distribuer et assurer le suivi des traitements médicaux et médicamenteux
- Tenir à jour le registre des soins dispensés
- Organiser l'infirmerie et gérer les petits soins au quotidien, tenir à jour les trousse à pharmacie
- Porter secours et mettre en œuvre les premiers gestes en cas d'accident

- Informer les responsables légaux de tout évènement de santé survenu pendant la journée
- Assurer la santé de tous les participants.

Armoire à pharmacie et trousse à pharmacie

- Une armoire à pharmacie se trouve dans la salle d'activité où se trouve le bureau du directeur. Toutes l'équipe doit s'assurer du renouvellement et des manques dans la Pharmacie. Chacun est responsable d'informer le directeur des manques afin d'assurer le réassort.

Elle contient :

- Un thermomètre
- Des ciseaux
- Une lampe torche
- Des gants médicaux
- Des compresses stériles emballées individuellement
- De l'antiseptique
- Des pansements
- Du sérum physiologique
- Pince à écharde
- Serviettes hygiéniques

" des trousses à pharmacie sont à disposition et doivent être prise lors des sorties, activités..."

5. Rappel des numéros d'urgence :

<i>Fance</i>	<i>N° d'urgence</i>
<i>SAMU</i>	112 ou 15
<i>Pompier</i>	18
<i>Police</i>	17
<i>Enfance maltraitée</i>	119

6. Procédure d'urgence et assistance

Démarche à suivre en cas d'accidents nécessitant un transfert d'urgence du blessé (Ambulance, hélicoptère) et/ou une prise en charge médicale (médecin, hôpital)

- Porter les premiers secours, sécuriser le blessé et appeler les secours si nécessaire.
- Accompagner l'enfant tout au long de sa prise en charge pompier, ambulance, hôpital, médecin, radio....
- Une fois le blessé pris en charge, contacter votre directeur.
- Selon la situation, nous conviendrons ensemble de la démarche à suivre pour contacter les parents dans les plus brefs délais.

- Récupérer l'ensemble des pièces relatives aux soins (ordonnance, factures, attestation de prise en charge des secours...)
- Remplir la déclaration d'accident grave et la transmettre au retour

***Chaque membre de l'équipe d'encadrement doit être en mesure
D'appliquer cette procédure à tout moment.***

7. Les déplacements

Nous privilégierons les déplacements à pied des gilets jaune et bracelet fluorescent sont à dispositions pour tous déplacements à pied sur la route.

❖ CONDUITE ET UTILISATION DE MINIBUS

Bien qu'aucune réglementation n'ai été fixé ce jour, les conditions de transport de groupe en minibus 9 places nous appliquerons scrupuleusement les mesures suivantes en cas de recours à la conduite de minibus :

Les longs déplacements (100 kms et plus) doivent se faire entre 8h et 22h, en respectant les limitations horaires suivantes :

- ✓ Amplitude horaire maximale de conduite : 12 heures
- ✓ Temps de conduite quotidien : 4h maximum + pauses impératives de 20 min par tranche de 2 h de conduite.
- ✓ Temps de repos entre 2 amplitudes : 12 heures

Tout trajet devant se dérouler avec un chauffeur extérieur vous devez lui demander son permis et s'assurer qu'il ne conduit pas en état d'ébriété.

S'assurer que tous les enfants de moins de **10 ans ai un rehausseur.**

Vérifier avant le départ que tous les enfants ont la ceinture de sécurité.

❖ UNE CONDUITE SURE ET EDUCATIVE

- Interdiction d'utiliser un téléphone portable, y compris avec kit main libre.
- Ceintures de sécurité obligatoire pour tous dès le démarrage du véhicule.
- Strict respect du code de la route (limitation de vitesse, distance de sécurité...).
- Conduite groupée si plusieurs minibus.

8. Gestion des comportements non-conformes au bon déroulement du séjour

COMPORTEMENT non conforme :

Tout comportement pouvant mettre en danger la sécurité physique morale et affective de soi-même ou du groupe.

S'il y a des comportements non-conformes au bon déroulement de l'accueil de enfants dans des condition optimale nous passerons d'abord par une phase de concertation en équipe, de dialogue avec le ou les jeunes et nous adapterons les sanctions en fonction de chaque cas.

Pour de comportements plus graves ou récurant se reporter au règlement intérieur de l'ALSH OSCA.

VIII. L'ÉVALUATION

L'évaluation permet de situer la « progression » du projet : savoir si les objectifs ont été atteints. Pour savoir si les objectifs ont été atteints, il faut vérifier l'adéquation des actions entreprises au regard des objectifs visés : chaque moyen et chaque point de fonctionnement sera analysé quantitativement et qualitativement pendant et après le séjour.

Dans le cas où les objectifs ne sont pas atteints, il faudra comprendre pourquoi et faire les réajustements nécessaires. L'évaluation s'adressera à tous les acteurs du séjour et prendra différentes formes :

- Réunions quotidiennes avec : l'équipe éducative et les jeunes
- Bilans fin séjour avec : l'équipe éducative, les intervenants extérieurs et les jeunes
- Echanges informels avec : l'équipe éducative, les intervenants extérieurs et les jeunes
- Quoi de neuf tous les matins sur le bien-être de chacun.

Evaluation de l'équipe éducative

Evaluer chaque animateur-trice, c'est l'accompagner dans son travail :

Mesurer ses acquis, ses progrès et ses manques. Cette évaluation se fera au travers :

- Auto-évaluation lors des réunions quotidiennes de l'équipe d'animation
- Echanges informels avec l'équipe tout au long de l'année

-Temps formel pendant l'année à chaque fin de période périscolaire et à chaque fin de vacances une réunion d'équipe et organisé afin d'évaluer la période passée et de réajuster les points à améliorer pour la préparation des temps d'animation à venir.

Sous forme d' « entretien individuel » avec chaque animatrice/teur, un point est établie à la fin de chaque période périscolaire et de vacances.

Outre l'évaluation, afin que tous les objectifs pédagogiques soient atteints, il est indispensable de s'assurer de l'implication de tous (enfants et adultes) vis-à-vis de la réalisation du projet pédagogique. Cette implication passe (pour les adultes) à arriver à susciter un intérêt et une envie de participer à cette « aventure » et ainsi faire que chacun soit motivé et motivant.

Une évaluation à chaque période de vacance et périscolaire avec les jeunes sur les points positifs et à améliorer.

Juillet 2024

Chez les Indiens

	Agés	Lundi 8 Juillet	Mardi 9 Juillet	Mercredi 10 Juillet	Jeudi 11 Juillet	Vendredi 12 Juillet
7h30		Accueil/Jeux libre/Jardinage	Accueil/Jeux libre/Jardinage	Accueil/Jeux libre/Jardinage	Accueil/Jeux libre/Jardinage	Accueil/Jeux libre/Jardinage
M A T I N	3-5 ans	Qui êtes vous ?? 	Spéléologie	Piscine Départ 9h30 Arrivé 10h (groupe 1 de 19 enfants)	Activité surprise Evahn Ingrid	Fête du Village 
	5-7 ans		Préparation fête			
	7-12 ans		Escalade	Ti Ptit Tipi 		
12h00		Repas	Repas	Pique-nique	Repas	Repas
13h30		Sieste pour les Pichot	Sieste pour les Pichot	Sieste pour les Pichot	Sieste pour les Pichot	Sieste pour les Pichot
A P R E S - M I D I	3-5 ans	Balade des alentours 	Préparation fête	Ti Ptit Tipi 	QUARC ?	Fête du Village 
	5-7 ans		Spéléologie			
	7-12 ans		Traversé du Far West	Piscine Départ 11h30 (groupe 2 de 19 enfants) Retour à 17h30		
16h30		Goûter	Goûter	Goûter	Goûter	Goûter
			Prévoyez des Habits Salissants pour la Spéléologie !	Prévoir Affaires de piscine et protections		Goûter FOURNIE pas l'ALSH
18h30		Au Revoir	Au Revoir	Au Revoir	Au Revoir	Au Revoir
		alsh@centre-nature-osca.com		Tel: 06 49 73 13 35		